

DIAGNOSTIC ET CONSEIL STRATÉGIQUE



VOUS SOUHAITEZ

- Avoir une vision extérieure de la situation permettant une amélioration des performances de l'exploitation par l'analyse des différents postes de l'entreprise
- Adapter un projet prévu à l'exploitation, à son contexte et aux exploitants
- Faire émerger un projet d'évolution structuré et planifié
- Améliorer la situation de l'exploitation en cas de difficultés



NOTRE SERVICE

Nous vous proposons :

- Un bilan de la situation technique et économique de l'exploitation
- La fourniture de diverses possibilités d'évolution à partir de la situation actuelle de l'exploitation avec les avantages et les inconvénients de chaque scénario afin de permettre la prise de décisions

Nous vous apportons :

- Le diagnostic de la situation actuelle de l'exploitation permettant à l'exploitant de définir les orientations à prendre ou les adaptations à effectuer pour optimiser la situation
- Une aide à la décision pour les choix stratégiques de l'exploitation et de son évolution, basée sur des scénarios potentiels d'évolution pour les investissements, l'orientation des productions et du système d'exploitation, les relations humaines dans une société, le statut juridique, l'organisation du travail, de manière non exclusive
- Un accompagnement en vue de la réalisation d'un projet ou d'une évolution souhaitée de l'exploitation, ou pour résoudre des difficultés économiques, techniques, relationnelles ou organisationnelles sur l'exploitation ou dans la société



LES AVANTAGES PROAGRI

- ✚ Un bilan adapté au contexte de l'exploitation
- ✚ Des scénarios d'évolution permettant la prise de décision
- ✚ Un accompagnement par un expert indépendant



INFOS PRATIQUES

Public :

- Vous êtes un exploitant ayant le besoin, ressentant la nécessité ou souhaitant :
 - faire un bilan de sa situation actuelle pour une évolution ultérieure
 - faire évoluer son système, son exploitation, son organisation ou son activité (comme diversification d'activité, création d'un nouvel atelier de transformation, nouveau bâtiment, transmission ou reprise d'exploitation, évolution du nombre d'associés par départ ou arrivée, exploitation en difficulté technique ou économique, organisation du travail, ...)

Modalités et durée :

- Conseil individuel
- 2 à 3 visites du conseiller sur l'exploitation selon situation et demande de l'exploitant
- Rendu d'un document de diagnostic et de scénarios proposés d'évolution
- Intervention d'experts internes ou externes si nécessaires

Tarifs et conditions sur demande :

Pour plus d'informations, consulter votre contact

Votre contact

Mauricette LASSAGNE
Assistante
04 75 82 40 04
mauricette.lassagne@drome.chambagri.fr

Vos intervenants

Conseillers d'entreprise